



BANQUE des
TERRITOIRES



Politique sociale intercommunale

Présentation de douze fiches
synthèses de la démarche « Politique
sociale intercommunale » réalisée
avec des intercommunalités
entre 2015 et 2019

Un dossier
pédagogique
au service des
nouvelles équipes
intercommunales

Territoires Conseils
un service Banque des Territoires

POLITIQUE SOCIALE INTERCOMMUNALE

La démarche « Politique sociale intercommunale » vise à accompagner les élus dans l'élaboration d'un projet social d'intérêt communautaire. Cette démarche se nourrit des réalités communales. Le processus est ascendant.

Confirmant le rôle primordial des élus quant à leur capacité à cerner les préoccupations et fédérer les ressources au-delà d'une seule visée réparatrice, elle organise une concertation avec l'ensemble des élus et les principaux acteurs locaux et institutionnels, produit une réflexion collective.

L'objectif de la démarche est de permettre l'expression d'orientations sociales que l'intercommunalité pourra se fixer, notamment par la prise de compétences pour une meilleure synergie avec les partenaires et dans le souci d'une vie sociale toujours plus riche de l'ensemble des habitants.

La démarche « Politique sociale intercommunale » consiste en un auto-diagnostic piloté par les élus et comprend trois phases :

- ▶ un état des lieux dressé par les élus concernant les difficultés sociales, les ressources locales existantes et l'évaluation des risques d'aggravation
- ▶ un temps d'écoute des acteurs locaux et institutionnels témoignant de leurs perceptions du territoire, des enjeux et apportant leurs préconisations
- ▶ et un temps d'analyse de l'ensemble des informations, d'élaboration d'orientations débouchant sur la tenue d'une réunion de restitution où s'installe un débat entre élus et acteurs sociaux.

Cette publication restitue le résultat de douze démarches réalisées auprès d'intercommunalités entre les années 2015 et 2019¹. Chacune de ces fiches comprend quelques données du territoire, rappelle le déroulement de la démarche et présente les axes stratégiques et les pistes d'actions qui ont été débattus lors de la réunion de restitution.

– **Sophie SARAMITO**
*Experte associée
à Territoires Conseils*

– **Bernard SAINT GERMAIN**
*Chargé de mission Cohésion sociale
Territoires Conseils*

¹ Depuis sa création, cette démarche a été réalisée auprès de 54 intercommunalités - voir liste en annexe.

SOMMAIRE

CC FLANDRE LYS - 59 ET 62	7
CC AUBRAC, CARLADEZ ET VIADÈNE - 12	9
SYNDICAT MIXTE AVANT PAYS SAVOYARD - 73	11
CC OUST BROCÉLIANDE - 56	13
CC DRONNE ET BELLE - 24	15
CC MAYENNE COMMUNAUTÉ - 53	17
CC DU PILAT RHODANIEN - 42	19
CC PONTIVY COMMUNAUTÉ - 56	21
CC VIE ET BOULOGNE - 85	23
CC DU HAUT ALLIER - 43	25
CC GRAND ARRAS - 62	27
CC NORD EST BÉARN - 64	29
LISTE DES INTERCOMMUNALITÉS ACCOMPAGNÉES	33



CONTEXTE

40 239 habitants (2019)

Créée en 1992, elle a démarré composée de 4 communes pour arriver à 8 aujourd'hui :

- 4 du Département du Nord (59)
- 4 du Département du Pas de Calais (62)

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

28 MARS 2017
présentation de la démarche aux élus

16 OCTOBRE 2017
Soirée Ateliers Ressources et difficultés réunissant des élus

27 NOVEMBRE 2017
Soirée de témoignages des acteurs locaux et institutionnels

- Mission Locale de Flandre Intérieure · PLIE du Nord · PLIE du Pas de Calais · Lycée Val de Lys
- Service Mobilité CCFL · Services d'Action sociale du Département du Nord pour l'autonomie, l'insertion professionnelle et la lutte contre les exclusions
- le Pôle enfance-jeunesse et familles · Services d'action sociale du Département du Pas de Calais · les 3 Centres sociaux représentés par l'un d'entre eux · les 8 CCAS représentés par l'un d'entre eux · EHPAD · ADMR · PAD accès aux droits

14 MARS 2018
Restitution de la démarche en plénière (élus et acteurs locaux et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – ORGANISER LE MAILLAGE ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE SOCIALE INTERCOMMUNALE

Les enjeux

- ▶ Faciliter les coopérations
- ▶ Développer un maillage territorial
- ▶ Organiser des espaces communs

Les orientations

- ▶ Permettre à l'échelon intercommunal de coordonner, mailler, compléter, accompagner, communiquer, informer : permettre une vision claire, donner des orientations, prioriser, créer une dynamique positive
- ▶ La CCFL pourrait prendre une « maîtrise d'ouvrage social », qui permettrait cette coordination et garantirait un développement social local pérenne (meilleure territorialisation des projets), dans sa globalité.
- ▶ Il paraît fondamental :
 - de **maintenir les espaces de proximité** (CCAS),
 - de **continuer ensemble** (acteurs et élus) cette réflexion permettant la mise en place de cette dynamique sociale
 - de bien définir la **notion de « développement social »** en réfléchissant à l'offre de services à apporter à une population
- ▶ **CONCRÈTEMENT** : la création d'un CIAS

2 – ENSEMBLE, IMPULSER UNE RÉNOVATION DES PRATIQUES D'ACTION SOCIALE, POUR RÉDUIRE LES PRÉCARITÉS, EN DÉVELOPPANT LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS (Y INCLURE LE VOLET JEUNESSE)

Les enjeux

- ▶ Rénover les modes de communication, changer les regards sur ...
- ▶ Développer le pouvoir d'agir des habitants (approche globalisée), recenser
- ▶ S'appuyer sur des expérimentations réussies, recréer du lien
- ▶ Privilégier une démarche d'émancipation des personnes à celle d'assistantat
- ▶ Développer le pouvoir d'agir des jeunes, mettre en place des actions d'éducation (décrochage scolaire), d'apprentissage, de formation
- ▶ Agir sur la problématique de la mobilité, de la fracture numérique

Les orientations

- ▶ Communiquer de manière positive et dynamique sur les politiques d'accompagnement
- ▶ Créer un lieu d'information permettant la connaissance des dispositifs, des aides, des ressources
- ▶ Procéder à un état des lieux des dispositifs existants, par public ; créer un répertoire des acteurs sociaux
- ▶ Créer du lien intergénérationnel, utiliser le canal des jeunes pour toucher les parents
- ▶ Agir sur la problématique de la mobilité, de la fracture numérique

3 – FAIRE DE LA SANTÉ UN LEVIER MAJEUR DE L'INSERTION SOCIALE DES HABITANTS

Les enjeux

- ▶ Poursuivre la dynamique initiée concernant l'offre de soins (télé médecine, offres de proximité, qualité et diversité des offres)
- ▶ Réfléchir autour des problématiques de la « Santé mentale » et du « Handicap » : pas ou peu de consultations de proximité (problématique de la mobilité), pas ou peu de lieux d'accueil, pas ou peu d'accompagnement des familles
- ▶ Assurer un maillage et une coordination territoriale de Santé
- ▶ Favoriser une distribution équitable des déterminants de Santé (éviter que les inégalités sociales ne se transforment en inégalités sociales de santé)

Les orientations

- ▶ Poursuivre le travail initié par le Pôle Santé Flandre Lys : leviers de prévention et de coordination
- ▶ Poursuivre la réflexion avec les partenaires
- ▶ Créer ou développer des Maisons de Santé sur le territoire Flandre Lys

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

La Communauté de communes de Flandre Lys est située sur deux départements, le Nord et le Pas de Calais. Cette situation, si elle vient complexifier l'offre institutionnelle, n'a pas empêché de la reconnaître comme un territoire cohérent du point de vue du bassin de vie.

■ *La volonté des élus du territoire portait sur le besoin de redéfinir et mieux porter une politique sociale communautaire. La création d'un CIAS avait été envisagée, mais elle inquiétait certains élus qui voyaient là une mainmise de la prérogative sociale des communes leur être enlevée.*

■ *La démarche s'est donc fondée sur l'approfondissement des questions sociales posées sur le territoire. En effet, au fur et à mesure de l'avancée du travail de diagnostic réalisé par les élus, est apparue une vraie méconnaissance de la réalité de vie et des situations de précarité des habitants. La « culture d'aide sociale » propre à l'histoire industrielle de ces deux départements laisse peu de place au recul nécessaire pour des formes nouvelles d'intervention sociale.*

Au final, la démarche a posé un cadre renouvelé pour l'approche des questions sociales.

■ *Les élus s'en sont emparés avec volonté jusqu'à la décision de créer un CIAS comme portage politique et technique de leur projet social.*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**AUBRAC, CARLADEZ
ET VIADÈNE - 12**



CONTEXTE

10 279 habitants (2016)

21 communes

Création de la CC au
1^{er} janvier 2017

Issue de la fusion
de 3 Communautés
de communes

Le siège est à
Laguiole 12210 – Aveyron -

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

19 AVRIL 2017

Présentation de la
démarche aux élus
du territoire

10 OCTOBRE 2017

Soirée Ateliers
Ressources et difficultés
réunissant des élus

29 NOVEMBRE 2017

Soirée de témoignages
des acteurs locaux et
institutionnels

· Les ADMR, réseau de santé, CPE de
collège, mission locale, Relais emploi,
une association culturelle, les
multi-accueil, les centres de loisirs
(Familles Rurales), action sociale du
Département, travailleur social MSA.

17 MAI 2018

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux
et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – DEMOGRAPHIE : MAINTENIR ET ACCUEILLIR LES POPULATIONS

- ▶ Accueillir de nouvelles populations
- ▶ Veiller à la cohésion d'ensemble des populations sur le territoire
- ▶ Résoudre le problème de lien social et rompre l'isolement

Orientations :

- ▶ Maintenir et développer les services publics
- ▶ Favoriser la prise de contact entre la population locale et les nouveaux habitants

2 – DYNAMIQUE : ACCOMPAGNER LA VITALITÉ DE LA VIE SOCIALE

- ▶ Vitaliser le territoire pour le rendre attractif
- ▶ Révéler le potentiel territorial

Orientations :

- ▶ Améliorer et soutenir l'offre de logement et d'habitat
- ▶ Favoriser et construire une vision dynamique du territoire
 - À travers la jeunesse, l'animation locale, l'activité physique, la culture
- ▶ Lutter contre la fracture numérique
- ▶ Maintenir et promouvoir l'apprentissage

3 – ATTRACTIVITÉ : COORDONNER, CONSOLIDER ET CRÉER DES SERVICES

- ▶ Travailler à la mise en œuvre d'un réseau dynamique et innovant de transport afin d'éviter l'exclusion et l'isolement
- ▶ Accompagner les initiatives pour lutter contre la polarisation et soutenir la proximité

Orientations :

- ▶ Créer des réseaux de déplacement en fonction des besoins, des territoires
 - Mobilité pour la vie quotidienne
 - Mobilité pour l'accès à la culture et aux loisirs
 - Mobilité pour la santé
 - Mobilité pour la gestion administrative
- ▶ Mener un travail en complémentarité avec le Parc Naturel Régional

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

La démarche fait ressortir des éléments propres à la géographie du territoire, à la nouvelle constitution territoriale, et à la situation générale de retrait des administrations et services publics des territoires ruraux.

- *On retrouve également un fait : la vie sur l'Aubrac est plutôt de bonne qualité, les habitants vivant en phase avec les caractéristiques du territoire à dominante rurale et d'élevage.*
- *Un constat est fait : les gens qui viennent ne restent pas, ce qui entraîne une problématique aiguë de dépression démographique. Plusieurs problèmes : manque de main-d'œuvre pour les métiers agricoles, et de l'artisanat. Les emplois saisonniers sont majoritairement occupés par la population locale. Les hivers sont longs, et la neige encore abondante. Il faut être très motivé pour supporter cette saison où l'isolement est fréquent.*
- *L'offre de formation très limitée oblige les jeunes à des déplacements importants pour poursuivre leur cursus.*
- *Sur ce type de territoire, il y a obligation à des projets très intégrés : projet global territorial, transversal, les élus devront travailler sur tous les sujets en même temps. En ce sens, les attentes de partenariat avec le Parc Naturel Régional sont fortes et les réponses attendues seront déterminantes.*



SYNDICAT MIXTE

AVANT PAYS SAVOYARD - 73



CONTEXTE

Un syndicat de Pays regroupant les adhésions de **3 Communautés de communes a été créé en 1995** (SMAPS).

À l'origine, **3 districts** à vocation économique transformés en Communauté de communes en 2000. Il regroupe **36 communes** :

- La CC de Yenne
13 communes – **7 300 habitants**
- La CC Val de Guiers
13 communes – **12 000 habitants**
- La CC du Lac d'Aiguebelette
10 communes – **5 300 habitants**

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

3 NOVEMBRE 2016

présentation de la démarche aux élus du territoire

06 AVRIL 2017

Soirée Ateliers Ressources et difficultés réunissant des élus

29 MAI 2017

Soirée de témoignages des acteurs locaux et institutionnels

- Pôle santé · Mission Locale · CPE Collège
- Pôle emploi · coordinateur animation jeunesse Val de Guiers · Assistante sociale de secteur du Département · Association multi culturelle et sociale « Le chat aux grandes oreilles » · Association de développement social « La Fourmilienne »
- Associations caritatives · Directrice EHPAD de Pont de Beauvoisin -

9 OCTOBRE 2017

Restitution de la démarche en plénière (élus et acteurs locaux et institutionnels)

Le Syndicat a souhaité engager une démarche sur l'ensemble du territoire afin de donner une certaine vitalité aux politiques sociales portées par les différentes collectivités – Au final, la CC du Lac d'Aiguebelette n'a pas souhaité participer à la démarche.

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – LA MOBILITÉ

- ▶ Faire connaître et déployer
 - Conventionner avec des structures existantes
 - Sensibiliser, expérimenter, faire découvrir

2 – LE LOGEMENT

- ▶ Développer de nouveaux modèles d'habiter pour offrir un parcours résidentiel pour tous
 - Besoin d'hébergements d'urgence – articulé avec des gîtes ou chambres d'hôte

3 – LE MAILLAGE DES ÉQUIPEMENTS (MSAP, MAISONS DE SANTÉ, ACCÈS NUMÉRIQUE, ...)

- ▶ Créer un collectif territorial de cohésion sociale
- ▶ Développer des espaces d'accueil pour l'accès au numérique

4 – LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE ET DE LA MISE EN RÉSEAU

- ▶ Organiser la gouvernance

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

L'Avant Pays Savoyard, comme son nom l'indique, n'est pas un EPCI, mais un syndicat mixte, portant des projets communs à trois intercommunalités constituées en communautés de communes.

■ *Reflet de la difficulté de passer d'une entité à une autre sans qu'un projet partagé en initie le déclenchement, le syndicat n'a pas validé sa transformation en communauté de communes. Cette réticence à la fusion a probablement été motivée par la richesse touristique très caractéristique de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette lui donnant une identité « à part ». La CC ne s'est pas engagée dans la démarche avec les deux autres CC, en partie pour cette raison, et par la forte relation existante entre cette intercommunalité et un centre social « institué ». La Loi Montagne a permis de maintenir le statu quo.*

■ *C'est donc sur un territoire partiellement acteur d'un nouveau projet social que le travail a été réalisé.*

■ *Territoire très dynamique en matière de création de services à la population sur la période de 1998 à 2008, on assiste à une forme d'institutionnalisation des structures qui ont perdu en créativité et en souplesse d'intervention.*

■ *C'est donc sur la vitalité des initiatives locales, mais aussi sur l'adaptation des services existants que les enjeux ont été déterminés.*





CONTEXTE

Près de
40 000 habitants (2019)

26 communes

Elle regroupe
3 ex-communautés
de communes : Guer,
La Gacilly, Malestroit

2017 : création
de la Communauté
de Communes de Oust
Brocéliande

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

16 MAI 2019

Présentation de la
démarche aux élus
du territoire

5 SEPTEMBRE 2019

Soirée Ateliers Ressources
et difficultés réunissant
des élus

14 OCTOBRE 2019

Soirée de témoignages
des acteurs locaux
et institutionnels

• Espace Jeunes (Centre Social
de Guer) • CPE Collège • Missions
Locales Ploërmel et Redon • SSIAD
Carentoir • ADMR • CCAS de Guer
• CMS Développement social et
territoires Département • MSAP • ESAT.

27 JANVIER 2020

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux et
institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – MAILLAGE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

2 – RÔLE D'ANIMATION /COORDINATION DE LA POLITIQUE SOCIALE, AVEC POUR MISSIONS :

- ▶ L'observatoire de la vie sociale
- ▶ Le recensement de ce qui existe
- ▶ L'animation et le lien entre les acteurs locaux
- ▶ La réalisation d'une charte
- ▶ La communication et l'information à la population
- ▶ La veille de territoire sur des situations ou publics spécifiques

3 – LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Permettre une plus grande mobilité
- ▶ Lutter contre la fracture numérique
- ▶ Repérer et identifier les situations à risque

4 – PILOTER, ORGANISER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

- ▶ Attirer des médecins sur le territoire
- ▶ Mieux faire connaître l'offre de services existante notamment dans le secteur de la santé mentale
- ▶ Maintenir et développer une offre hospitalière (publique et privée) de qualité

5 – REPENSER LA POLITIQUE SOCIALE DU TERRITOIRE AVEC UNE GOUVERNANCE DE L'ACTION SOCIALE INTERCOMMUNALE

- ▶ Regrouper les services publics afin d'uniformiser et développer la réponse à l'usager tout en maintenant un lien de proximité
- ▶ Créer un CIAS pour porter les SAAD et le portage des repas à domicile
- ▶ ALSH - Tendre à une uniformisation des fonctionnements et des tarifs afin de proposer une offre complète et cohérente sur le territoire
- ▶ Structures d'aide sociale – permettre un accès équitable pour les habitants du territoire

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

La demande d'appui à Territoires Conseils a été faite dans l'objectif d'engager un travail de diagnostic social et de projection d'orientation par et pour les élus communaux et communautaires de la Communauté de Communes de Oust Brocéliande avant les élections municipales de mars 2020.

■ *En effet, le calendrier de la démarche était resserré sur le second semestre de 2019.*

■ *Des ateliers entre élus du territoire ont été organisés courant du deuxième trimestre 2019. Par pôles secteurs géographiques cohérents, la démarche a permis de faire émerger des points de fragilité sur lesquels les élus ont défini leurs priorités : la jeunesse, l'accompagnement des précarités et des personnes handicapées, le maintien à domicile.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DRONNE ET BELLE - 24



CONTEXTE

11 337 habitants (2019)

31 communes à l'origine,
puis 16 communes
depuis la fusion entre
communes

Brantôme 3 702 habitants
(2017)

2010 - fusion de
3 Communautés de
Communes : CC du
Brantômois, CC du Pays de
Champagnac en Périgord,
CC du Pays de Mareuil en
Périgord fondées en 2010.

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

22 JANVIER 2019

Présentation
de la démarche
aux élus du territoire

3 JUIN 2019

Soirée Ateliers
Ressources et difficultés
réunissant des élus

13 JUIN 2019

Soirée de témoignages
des acteurs locaux
et institutionnels

• Animatrice RAM et responsable
• Crèche • Accueil de Loisirs • Mission
Locale • Association d'insertion
ALAIJE • Centre Social RUBAN VERT •
les secrétaires de mairie
• Restos du Cœur • SSIAD • CIAS
• OPAH • Assistantes sociales MSA et
DEPARTEMENT

17 OCTOBRE 2020

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux et
institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – REFONDER UN PROJET ÉDUCATIF POUR LES JEUNES DE 0 À 14 ANS

- ▶ Renforcer la cohérence de la politique d'accueil scolaire
 - Harmoniser les charges entre les différents pôles scolaires
- ▶ Faciliter l'accès des familles aux services périscolaires
- ▶ Accompagner et soutenir la parentalité
 - Rendre itinérant le dispositif d'accueil enfants-parents
 - Créer un réseau parentalité

2 – PORTER UNE POLITIQUE JEUNESSE ET JEUNES ADULTES SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Faciliter la mobilité des jeunes ou futurs adultes
 - Accompagner l'accès au permis de conduire
 - Rendre plus efficace la plateforme mobilité
- ▶ Faciliter l'accès à l'autonomie et au premier logement
- ▶ Créer des points d'information facilement identifiables
 - Créer un PIJ, le rendre itinérant
- ▶ Favoriser l'accès aux équipements sportifs et de loisirs
- ▶ Rendre lisible l'information et faciliter la communication
 - Améliorer le site internet de la collectivité

3 – REPENSER LE SERVICE AUX PUBLICS ET L'ACCÈS AUX DROITS

- ▶ Repenser la mutualisation des ressources
 - Accentuer la formation des médiateurs, des secrétaires de mairie
- ▶ Redonner au CIAS sa fonction première
 - Aide sociale légale
 - Aides aux publics précaires

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

Bien que la fusion des 3 communautés de communes date de 2010, le territoire a continué à fonctionner en 3 pôles historiques. L'organisation des services à la population a évolué dans cette logique.

■ *La démarche a permis aux élus d'identifier des fragilités liées au manque d'harmonisation de l'offre de services en général, créant des déséquilibres territoriaux. En parallèle, elle a mis en évidence la nécessité de renforcer les coordinations des politiques sociales communautaires et communales, mais aussi les solidarités entre les secteurs géographiques de la communauté de communes, les échanges de pratique.*

CONTEXTE

Créée le 1^{er} janvier 2016
suite à la fusion de
**2 Communautés
de communes :**
- La CC du Pays de Mayenne
- La CC Le Horps-Lassay

Elle regroupe
33 communes

Elle compte
39 000 habitants
Mayenne en est la ville
centre avec **12 840
habitants** (2017)

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

17 DÉCEMBRE 2018

Lancement d'une réflexion
réunissant les élus au
sein d'un Comité de
Pilotage de la démarche
- Un travail de diagnostic
social par pôles avait
été au terme duquel le
Comité de pilotage a
sollicité Territoires
Conseils : nécessité d'avoir
un tiers extérieur neutre.

18 MARS 2019

Soirée de témoignages
des acteurs locaux et
institutionnels

· Mission Locale départementale
· Copainville et Ethique 53 (Foyer
d'hébergement et FJT - chantier
d'insertion) · Centre social « Les
possibles » · Université du Temps
Libre sur le vieillissement de la
population · ADMR · Les Restos du
Cœur · Épicerie sociale de Mayenne
· Centre Hospitalier Nord Mayenne
· MSAP Lassay · Pôle Emploi ·
Circonscription d'action sociale du
Département -

16 SEPTEMBRE 2019

Restitution de la démarche
en plénière (élus et acteurs
locaux et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – BIEN VIEILLIR : POUR UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE DU BIEN VIEILLIR

- ▶ Affirmer le rôle de Mayenne communauté dans le parcours résidentiel des personnes âgées (cohérence, diversité) aux côtés des autres acteurs
- ▶ Étudier comment Mayenne communauté peut soutenir un soutien à domicile de qualité sur tout le territoire
- ▶ Soutenir la structuration d'une coordination territoriale du secteur gérontologique (domicile, établissements, sanitaire, médecine de ville, social...)
- ▶ Soutenir les innovations en matière de services à développer pour les personnes âgées
- ▶ Fracture numérique : Veiller à la présence de lieux d'information sur les droits (Type MSAP – Maisons France Service)
- ▶ Rompre l'isolement des personnes âgées et des aidants grâce au maillage communal

2 – ACCOMPAGNER AU BIEN GRANDIR : DE LA PETITE ENFANCE À LA MAJORITÉ

- ▶ Jeunes en rupture (scolaire, sociale, familiale) : Étudier la possibilité de mettre en place un programme de réussite éducative (expérience Lavalloise) pour développer la concertation autour de situations repérées
- ▶ Prendre le rôle de chef de file d'un réseau parentalité étendu à Mayenne communauté et encourager les initiatives locales
- ▶ Poursuivre les actions de prévention en direction des publics jeunes avec le contrat Local de Santé

3 – ROMPRE AVEC LE FATALISME SOCIO-CULTUREL DU TERRITOIRE

- ▶ Réaliser une photographie pour mieux comprendre la précarité du territoire avec les acteurs sociaux et de l'emploi
- ▶ Poursuivre le travail conjoint avec les bénévoles des épiceries sociales grâce à un appui technique
- ▶ S'emparer de projets innovants, projets entre structures et saisir les opportunités de l'insertion par l'économique (type territoire Zéro chômeurs)
- ▶ Soutenir les initiatives permettant aux personnes de retrouver de la dignité dans leurs parcours de vie et développer un EDI (Espace de Découverte et d'initiatives) sur Lassay
- ▶ Limiter la fracture numérique et faciliter l'accès à l'information des personnes précaires :
 - MSAP/Maison France Service ;
 - Imaginer un projet de « tiers lieu » pour venir en appui à des projets innovants et favoriser l'autonomie numérique.

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

Dès la création en 2016 de la nouvelle Communauté de communes « Mayenne Communauté », les élus ont perçu l'impérieuse nécessité de créer des liens entre communautés et communes pré-existantes, et entre les secteurs qui n'avaient pas eu l'habitude de travailler ensemble.

■ *La partie sociale a donné lieu à une enquête et des rencontres entre élus. Des constats de précarité sociale et d'isolement de personnes ont été faits. Une question s'est alors posée en matière d'action sociale pour les élus : qui devait en assurer la maîtrise d'ouvrage ? Le Département ? L'EPCI ? Les communes ? Et comment la mettre en œuvre, dans un département dont les caractéristiques rurales et agricoles sont une marque, et où l'institution départementale a pris une place centrale dans l'action publique en général en lien avec les communes.*

■ *La démarche d'appui de Territoires Conseils est repartie de ces constats dans un travail avec les élus du Comité de Pilotage qui s'est révélé fécond par leur volonté de porter des orientations, fortes de sens, en direction des « futurs » élus en charge de ces questions.*

■ *Les enjeux majeurs retenus mettent en avant la question d'une maîtrise d'ouvrage sociale à définir par l'EPCI, ainsi qu'une forte mobilisation et l'accompagnement des acteurs associatifs et institutionnels.*

CONTEXTE

Naissance de la
CC Du Pilat Rhodanien
30 novembre 2001

16 452 habitants en 2016

Elle regroupe
14 communes

Pélussin :
3676 habitants (2017)
En 2016 – modification
des statuts pour mise
en conformité des
compétences

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

4 AVRIL 2016

Présentation
de la démarche
aux élus du territoire

6 OCTOBRE 2016

Soirée Ateliers
Ressources et difficultés
réunissant des élus

17 NOVEMBRE 2016

Soirée de témoignages
des acteurs locaux
et institutionnels

- Mission Locale · Pôle Emploi
- Service Social Départemental 42
- Collectif Enfance Jeunesse (AFR · SPL de la CC) · Collectif Aide à Domicile (AIMV, ADMR, ELEA, AIAD)
- Collectif Associations caritatives (Secours Catholique, Restos du Cœur) · Médecin, infirmières, SSIAD · Collège public · ALEC 42 mobilité · SPIP · PNR des Monts du Pilat · MSAP

11 AVRIL 2017

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux et
institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – COORDONNER LES INITIATIVES EXISTANTES

- ▶ Favoriser l'accès à l'information sur les dispositifs sociaux et administratifs
 - Mieux faire connaître les services existants
 - Sensibilisation auprès des secrétaires de mairie
 - Identification d'un élu référent par commune
 - Mise en place d'outils d'accès à l'information actualisée
- ▶ Déployer et mailler les initiatives locales
 - Meilleur maillage territorial pour la petite enfance, la jeunesse et la parentalité en appui sur le CEJ
 - identifier de nouvelles actions –
 - Réflexion à conduire pour favoriser les recrutements
 - organisation d'un forum pour l'emploi –
 - Proposition de temps de rencontre entre acteurs

2 – PRÉVENIR LES RISQUES D'AGGRAVATION

- ▶ Recenser et prendre en charge les situations à risques par un déploiement de l'offre existante tout en respectant l'anonymat
 - Santé : proposer une réponse locale aux problématiques psy adultes-enfants – mieux communiquer sur les permanences pour les addictions
 - Logement : nouvelles actions dans le cadre du nouveau PLH
 - Numérique : enjeux forts autour de la formation et de la numérisation
 - Mettre en place une veille sociale et d'alerte
 - mettre en place un système d'aide d'urgence anonyme – sensibiliser sur la notion de situation à risque
- ▶ Créer des espaces de rencontre et mettre en place des actions pour prévenir l'affaiblissement du tissu associatif et caritatif
 - Créer un forum des associations
 - Mutualiser les moyens humains et matériels
 - Formation des bénévoles – besoins à identifier – espaces de rencontre

3 – RÉDUIRE LES PRÉCARITÉS

- ▶ Déployer l'offre de service transport
 - Communiquer sur l'offre existante
 - Étendre les ressources existantes à l'ensemble du territoire
- ▶ Déployer des actions pour les personnes dépendantes - maintien à domicile
 - Développer les informations sur l'ensemble de l'offre existante et des actions sociales
 - Réflexion sur le portage des repas à l'échelle communale
 - Proposer une intervention coordonnée des initiatives

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

La communauté de communes du Pilat Rhodanien, située en zone de montagne, n'a pas été concernée par la mise en œuvre de la loi NOTRe.

■ *Caractérisé par un relief de basse montagne, d'une nature riche et d'un vignoble reconnu, le territoire possède les atouts qui favorisent le tourisme de nature. Sa proximité avec les grandes agglomérations que sont Saint-Etienne et Vienne, maintient une démographie dynamique et attire des familles avec pouvoir d'achat, mais aussi, des personnes qui pensent trouver travail et vie plus facile loin des grandes villes.*

■ *La démarche a posé le cadre d'une réalité sociale contrastée entre une partie des habitants vivant correctement, et une autre partie se trouvant en précarité ou grande précarité. Ces différentes populations ne se côtoient pas : salariés agricoles – saisonniers – retraités agricoles – nouveaux habitants en précarité*

■ *Les enjeux ont été définis en prenant appui sur les nombreux services et actions déjà existants, afin de mieux coordonner, diffuser, cibler leurs impacts. La démarche a enrichi le diagnostic pré-existant et a permis d'identifier et mieux connaître les populations vivant dans la précarité.*



CONTEXTE

47 300 habitants (2019)
15 000 habitants
pour la ville de Pontivy

2000 : fusion de Polygone
15 et du Pays d'accueil
touristique de Rohan
pour créer la communauté
de communes
du Pays de Pontivy.

Janvier 2005 : changement
d'appellation pour
« Pontivy Communauté »

1^{er} janvier 2017 : Pontivy
Communauté compte
25 communes

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

20 MARS 2017

Présentation de
la démarche aux élus
du territoire

18 OCTOBRE 2017

Soirée Ateliers
Ressources et difficultés
réunissant des élus

18 DÉCEMBRE 2017

Soirée de témoignages
des acteurs locaux
et institutionnels

• Directeur d'un établissement
pour personnes âgées · CCAS de
Rohan · une infirmière libérale · AHB
résidence d'accueil de Pontivy · 1
jeune médecin · la Directrice de Pôle
emploi · Présidente AGC chantier
d'insertion · Directrice Mission Locale
• Responsable enfance jeunesse de
la Communauté de Communes ·
les Restau du Cœur · la responsable
du Centre médico-social du
Département.

26 MARS 2018

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux
et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – MOBILISER, COORDONNER LES ACTEURS DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION AUTOUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES POPULATIONS

- ▶ Améliorer l'adéquation entre les qualifications recherchées et les niveaux de formation
- ▶ Faciliter l'accès des jeunes aux études et formations
- ▶ Illettrisme – Avoir une connaissance du phénomène sur le territoire

2 – LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES

- ▶ Permettre une plus grande mobilité
- ▶ Lutter contre la fracture numérique
- ▶ Repérer et identifier les situations à risque

3 – PILOTER, ORGANISER L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

- ▶ Attirer des médecins sur le territoire
- ▶ Mieux faire connaître l'offre de services existante notamment dans le secteur de la santé mentale
- ▶ Maintenir et développer une offre hospitalière (publique et privée) de qualité

4 – REPENSER LA POLITIQUE SOCIALE DU TERRITOIRE AVEC UNE GOUVERNANCE DE L'ACTION SOCIALE INTERCOMMUNALE

- ▶ Regrouper les services publics afin d'uniformiser et développer la réponse à l'utilisateur tout en maintenant un lien de proximité
- ▶ Créer un CIAS pour porter les SAAD et le portage des repas à domicile
- ▶ ALSH - Tendre à une uniformisation des fonctionnements et des tarifs afin de proposer une offre complète et cohérente sur le territoire
- ▶ Structures d'aide sociale - permettre un accès équitable pour les habitants du territoire

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

A l'origine de la démarche, certains élus de la commission sociale étaient demandeurs dans la perspective de la création d'un CIAS. Au fur et à mesure du déroulement de la démarche, cet objectif a été laissé en attente. Les éléments ressortis du diagnostic sont devenus plus centraux dans les intérêts pour agir. La question de la gouvernance de l'action sociale territoriale est réapparue lors de la dernière phase de la démarche.

- *Sur ce territoire, 3 axes sociaux avaient été prédéfinis et gardés comme fil conducteur par les élus*
 - 1 • *Mobiliser, coordonner les acteurs de la formation et de l'insertion autour de la réussite éducative et de la montée en compétences des populations*
 - 2 • *Agir collectivement, organiser un système d'alerte pour capter les habitant(e)s isolé(e)s précaires. Les orienter vers les dispositifs de droit commun et un retour à la vie en société.*
 - 3 • *Piloter, organiser l'accès à la santé pour tous avec une priorité donnée à la santé mentale*



CONTEXTE

Créée le 1^{er} janvier 2017
suite à la fusion de
**2 Communautés
de communes :**
- La CC du Pays de
Palluau (2001)
12 608 habitants
7 communes
- La CC Vie et
Boulogne (2000)
31 584 habitants
9 communes
—
Elle regroupe
15 communes
—
Elle compte
44 592 habitants
Aizenay, le Poiré sur Vie
et Palluau en sont
des villes pôles avec
respectivement **7 573,**
6 476 et 1 102 habitants
(2016)

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

16 JUIN 2016

Présentation de la démarche
aux élus du territoire

15 SEPTEMBRE 2016

Soirée Ateliers
Ressources et difficultés
réunissant des élus

13 OCTOBRE 2016

Soirée de témoignages
des acteurs locaux
et institutionnels

· Centre socioculturel du
Poiré sur Vie · CLIC · SSIAD Palluau
· Coordinateur jeunesse de la
Communauté de Communes · RAM
· Multi-accueil · Mission Locale
· Chantiers d'insertion · Conseiller
agricole MSA · Secours Catholique
· Centre Médico Social
du Département

27 AVRIL 2017

Restitution de la
démarche en plénière
(élus et acteurs locaux
et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – INVESTIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

- ▶ Des jeunes en situation de vulnérabilité
 - Agir contre le décrochage scolaire
 - Valoriser l'apprentissage et les métiers manuels
 - Faciliter la mobilité des jeunes
 - État des lieux des dispositifs existants
- ▶ Des parents en recherche de solutions éducatives
 - Soutien à la parentalité
- ▶ Des comportements à risques
 - La prévention des jeunes
- ▶ Une volonté des jeunes de s'engager
 - Soutien et mise en relation des lieux d'accueil jeunes

2 – FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX SERVICES PUBLICS

- ▶ Des freins pour certains publics à accéder aux services et services publics
 - Lutter contre la fracture numérique
 - Faciliter les déplacements
- ▶ L'adaptation des modes de garde aux évolutions démographiques et du travail
 - Développer les modes de garde atypiques

3 – AGIR CONTRE LES PRÉCARITÉS ET LES VULNÉRABILITÉS

- ▶ L'accompagnement des personnes âgées
 - Favoriser le maintien à domicile – soutien aux aidants familiaux
 - Mutualiser les EHPAD
- ▶ Développer une approche complémentaire entre acteurs
 - Organiser une veille sociale
 - Mettre en réseau les CCAS et travailleurs sociaux

4 – SOUTENIR LES ASSOCIATIONS D'UTILITÉ SOCIALE

- ▶ Le soutien aux bénévoles associatifs
 - Administratif, juridique, soutien des bénévoles, renouvellement, nouvelles pratiques
- ▶ Développer des pratiques de mutualisation

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

Une analyse des besoins sociaux avait été travaillée dans chaque commune puis mise en commun.

- *Les enjeux spécifiques sur ce territoire correspondent à des constats caractéristiques de la Vendée.*
- *Département d'entrepreneurs à la ville et à la campagne, mais aussi population besogneuse, le Département de la Vendée, avec son littoral adapté aux familles et son climat océanique, attire de nombreuses populations.*
- *Pour la communauté de Vie et Boulogne, située dans le centre rural de la Vendée, ce sont des personnes en recherche d'un travail et d'une vie plus facile à la campagne. L'enjeu de la gestion de ces nouvelles populations est clair et apparaît dans les orientations définies dans le cadre de la démarche.*
- *La prise en compte des personnes vieillissantes par la mise en place de services adaptés est aussi une nouvelle réalité dans une société où les solidarités familiales sont de plus en plus contraintes par l'éloignement des enfants.*



CONTEXTE

Près de
4 500 habitants (2019)

9 communes

Langogne
2 891 habitants (2017)

2007 – **création de la Communauté de Communes Du Haut Allier**

2017 – le 1^{er} janvier,
4 communes rejoignent la Communauté Du Haut Allier, dont deux fusionnent pour créer une commune nouvelle

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

22 JANVIER 2019

Présentation de la démarche aux élus du territoire
Soirée Ateliers Ressources et difficultés réunissant des élus – un diagnostic local avait été initié entre élus « Attentes sociales sur le territoire du Haut Allier » en 2018 - La démarche s'est appuyée sur les éléments récoltés.

9 MAI 2019

Soirée de témoignages des acteurs locaux et institutionnels

· Ligue de l'enseignement
· Croix Rouge · Secours Catholique · Les Restos du Cœur · ADMR
· Centre hospitalier de Langogne
· Maison de l'enfance du Haut Allier
· Mission Locale PAEJ · Collège · MSAP · MSA · Centre Médico-Social du Département

17 OCTOBRE 2020

Restitution de la démarche en plénière (élus et acteurs locaux et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – PRÉCARITÉ ET GRANDE PRÉCARITÉ EN HAUT ALLIER

- ▶ Travailler sur la qualité du logement
- ▶ Se donner les capacités de mieux accompagner tous les habitants de la Communauté de communes, dont ceux extérieurs à Langogne
- ▶ Des aides à l'obtention du permis de conduire
- ▶ Le renforcement des transports réguliers vers Mende à un tarif abordable
- ▶ Travailler à un service de co-voiturage

2 – LES PUBLICS À RISQUE DE FRAGILITÉ

Les personnes âgées, les familles et nouveaux arrivants, les jeunes

- ▶ Renforcer les pass-culture
- ▶ Faire connaître les aides et les services existants auprès de toutes les familles
- ▶ Permettre la livraison de repas dans les zones blanches

3 – DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES : LA DÉMATÉRIALISATION, LA RELATION ENTRE L'OFFRE DE SERVICES ET LES RÉPONSES AUX BESOINS

- ▶ Pouvoir proposer des services de la MSAP au plus près des habitants des communes extérieures à Langogne (permanence dans les communes)
- ▶ Le Conseil Départemental installe la fibre : il n'y aura plus de zone blanche en Lozère
- ▶ Travailler sur la communication

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

En véritable symbole de la ruralité, la Communauté de Communes du Haut Allier travaille depuis de nombreuses années dans une organisation territoriale où les communes coopèrent pour le maintien d'une vitalité économique et sociale.

- *Ce qui était rendu possible par une présence importante de services publics de proximité s'est vu déstabilisé depuis leurs retraits progressifs.*
- *Les élus ont décidé de retravailler leur projet social communautaire avec un objectif à vérifier, l'opportunité ou non de créer un CIAS.*
- *En 2018, ils initient une réflexion partagée sur l'action sociale menée par les communes et la communauté.*
- *Les questions autour des précarités sociales de certains habitants du territoire apparaissent comme un des enjeux majeurs.*
- *La démarche d'appui de Territoire Conseils conforte les élus dans leur projet de création d'un CIAS.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GRAND ARRAS - 62



CONTEXTE

107 763 habitants
41 019 habitants pour la Ville d'Arras

—
District Urbain d'Arras voit le jour en 1965 avec **10 communes**, **7 les rejoindront**

—
Naissance de la CU au **1^{er} janvier 1998** constituée de 21 communes

—
1^{er} janvier 2013 :
+ 15 nouvelles communes

—
1^{er} janvier 2017 : + 7 nouvelles communes – la CU d'Arras est constituée de **46 communes** - La CU a intégré des territoires ruraux et a souhaité engager une Analyse des Besoins Sociaux et Economiques - ABSE sur l'ensemble des **23 communes** rurales membre de l'EPCI. La démarche d'appui de Territoires Conseils n'a donc concerné que l'espace rural de la CU.

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

1^{ER} SEMESTRE 2018

L'espace rural est scindé en 5 secteurs pour organiser le travail des élus pour établir le premier élément de l'autodiagnostic social

27 JUIN 2018

Soirée Ateliers Ressources et difficultés réunissant des élus de la partie rurale, les ex-communautés de communes

2 OCTOBRE 2018

Soirée de témoignages des acteurs locaux et institutionnels

· Les Relais Assistantes Maternelles · 2 CLSH
· la CAF · la Mission Locale · une entreprise d'insertion · 2 associations caritatives (épicerie sociale et Restos du Cœur) · les ADMR · les secrétaires de mairie · les Services sociaux du Conseil Départemental · particularité liée à la démarche dite socio-économique, la CCI et la Chambre des métiers

12 NOVEMBRE 2018

Restitution de la démarche en plénière (élus et acteurs locaux et institutionnels)

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – MIEUX ACCOMPAGNER LES PUBLICS DANS LEURS PARCOURS D'INSERTION

- ▶ Mieux connaître les acteurs et les instances qui traitent la question du décrochage scolaire, pour s'appuyer sur eux
- ▶ Mieux accueillir, orienter les publics dans leur parcours d'insertion professionnelle
- ▶ Aider les publics en difficulté à être plus et mieux mobiles
- ▶ Se réappropriier les informations des institutions pour que l'offre parvienne aux demandeurs d'emploi : les élus sont des relais de proximité
- ▶ « Régler et huiler » les outils, pour mieux les utiliser : fiche réflexe, outil numérique
- ▶ Travailler à un meilleur échange et au plus tôt sur les catégories d'emplois à pourvoir dans les zones d'activité, en lien surtout avec les nouvelles implantations : prendre exemple sur ce qui a été fait pour Orchestra
- ▶ Accompagner particulièrement le public féminin : besoin spécifique de mobilité et de gardes d'enfants

2 – FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS DE LA POPULATION

- ▶ Promouvoir l'accès aux droits pour tous dans un contexte numérique
- ▶ Favoriser l'usage du numérique par tous pour limiter le non recours
- ▶ Encourager et favoriser le travail en réseau des secrétaires de Mairie, en étant attentif à leur formation, au cadre de leurs responsabilités
- ▶ Identifier et mailler les points de service public et/ou les maisons de services au public pour travailler sur le non recours aux services et/ou la méconnaissance de ses droits : quels moyens humains ? Quelle méthode : dispositif mobile ?

3 – AMÉLIORER L'ACTION PUBLIQUE EN FAVEUR DU VIEILLISSEMENT

- ▶ Veille et coordination du parcours de la personne âgée vieillissante (repérage des personnes isolées et des signes de la dépendance...) : un enjeu de travail plus resserré communes-Département / une coordination des cellules de proximité et d'urgence gérontologique / guide, fiche réflexe, référent unique ...

- ▶ Mieux connaître le service rendu des structures d'aide à domicile
- ▶ Valoriser les métiers d'aide à domicile et clarifier le plan de formation à l'entrée dans le métier
- ▶ Lutter contre l'isolement de la personne âgée : mettre l'accent sur le bien vieillir, les ateliers et leur accessibilité
- ▶ Prévenir l'épuisement des aidants (Mona Lisa)
- ▶ Intervenir sur le reste à charge des personnes (plan d'aide ou portage de repas...)

4 – ACCOMPAGNER À TOUS LES ÂGES – PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, PARENTALITÉ

- ▶ Coordonner l'offre d'accueil du jeune enfant en appui avec les relais Assistantes Maternelles
- ▶ S'interroger sur le regroupement et la mutualisation des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour construire le bon modèle économique afin de proposer une offre de territoire équilibrée, une tarification plus juste,
- ▶ Trouver une offre attractive pour les jeunes de plus de 11 ans
- ▶ RPC : mener une réflexion collective sur le devenir des écoles communales (diagnostic sur les bâtiments...)
- ▶ Décloisonner la couverture en équipement (city stade, terrains de sport...) : mise en place d'un lieu d'échanges de bonnes pratiques (mobilisation de subventions par exemple...)
- ▶ Attirer et qualifier en finançant par exemple des BAFA et / ou BAFD

5 - LA VIE ÉCONOMIQUE DANS L'ESPACE RURAL

(NON-TRAITÉ PAR TERRITOIRES CONSEILS)

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

Enjeux de la démarche liés au caractère urbain de l'intercommunalité, interrogé par l'augmentation importante de sa partie rurale, et l'opportunité d'une harmonisation des politiques sociales sur l'ensemble de son périmètre.

■ *Sur ce territoire, 5 axes sociaux avaient été prédéfinis par les élus et gardés comme fil conducteur par le Comité de pilotage.*

Les 5 axes présentés :

Guichet emploi insertion, Vieillesse et parcours résidentiel, Offre de santé, Jeunes emplois, Enfance

Artisanat, comment accompagner les gérants de commerce

■ *En parallèle à la démarche de Territoires Conseils menée sur l'espace rural, un diagnostic social a été réalisé par un bureau d'étude sur l'aire urbaine de l'intercommunalité. L'enjeu pour les élus est de faire se rejoindre les deux approches afin d'établir un projet cohérent et un plan d'action adapté aux réalités territoriales.*

■ *On note l'intervention des secrétaires de mairie qui ont pu évoquer les difficultés liées aux évolutions de leurs missions et des modalités nouvelles de relations avec les habitants vivant sur les communes.*



CONTEXTE

34 986 habitants (2019)

Créée au **1^{er} janvier 2017**, elle est issue de la fusion de **3 territoires** voisins :

- La CC du Pays de Morlaàs
- La CC de Ousse Gabas
- La CC du canton de Lembeye en Vic-Bilh

Elle est constituée de **73 communes**.

Le siège de la communauté est Morlaàs : 4282 habitants (2017).

CALENDRIER DU DÉROULEMENT

16 OCTOBRE 2018

Présentation de la démarche aux élus du territoire.

08 AVRIL 2019

Soirée Ateliers Ressources et difficultés réunissant des élus.

27 MAI 2019

Soirée de témoignages des acteurs locaux et institutionnels.

- Conseil Départemental SDSEI
- Secours Catholique et Croix Rouge
- Relais Assistantes Maternelles
- ADMR · Portage des repas (agent social de la CCNEB) · SSIAD
- Educateur de rue de Morlaàs
- MSAP de Lembeye
- Espace de vie sociale de Lembeye
- Mission Locale

4 NOVEMBRE 2019

Restitution de la démarche en plénière (élus et acteurs locaux et institutionnels).

LES AXES STRATÉGIQUES :

1 – RÉDUIRE ET PRÉVENIR LES PRÉCARITÉS

Aller à la rencontre et accompagner des personnes en difficultés sur le territoire, rompre l'isolement

- ▶ Favoriser l'émergence de collectifs, de portage de projets d'animation de la vie locale
- ▶ Accompagner, conforter et déployer le concept Espace de Vie Sociale (EVS), où on trouve accompagnements, informations, conseils et services
- ▶ Favoriser l'émergence de Tiers lieux en s'appuyant sur l'existant
- ▶ Valoriser les associations de bénévoles pour travailler sur le repérage des publics fragiles dits « invisibles »
- ▶ Communiquer et/ou créer un outil d'information pédagogique (numérique) sur les acteurs, dispositifs et démarches
- ▶ Travailler à la promotion du télétravail en milieu collectif

Encourager et promouvoir un accès aux droits indispensable au quotidien

- ▶ Constituer une ressource pour les secrétaires de mairie ou les associations, acteurs assurant un premier accueil
- ▶ Exercer et conforter la compétence « Maison de Services aux Publics », voire « Maison France Services » avec pour objectifs la proximité géographique et l'appropriation par tout public
- ▶ Favoriser le maintien et le maillage de permanences de proximité pour une meilleure territorialisation et diffusion de l'information
- ▶ S'appuyer sur les pôles de ressources autres
- ▶ S'appuyer sur les compétences de la MSP pour étudier les besoins sur les bassins de vie

Développer des moyens de transport pour permettre une mobilité durable

- ▶ Promouvoir l'offre existante
- ▶ Création d'une plate-forme de mobilité
- ▶ Étudier la mise en place d'un service transport à la demande
- ▶ Réflexion sur l'itinérance des actions sociales
- ▶ Étudier des partenariats avec des associations de services à domicile

Diversifier et élargir une offre en logement accessible et répondant aux besoins

- ▶ Renforcer la communication sur le dispositif « PIG Bien chez soi » du Conseil Départemental
- ▶ Engager un travail de partenariat avec les bailleurs sociaux
- ▶ Soutien à des permanences info-énergie
- ▶ Travailler à faciliter des solutions entre « logement initial » et EHPAD

2 – PARENTALITÉ ET OFFRE SOCIO-ÉDUCATIVE

Accompagner et soutenir des parents fragiles en situation d'isolement

- ▶ Déployer et soutenir des actions parentalité
- ▶ Impulser et coordonner ces actions en direction des familles dites « invisibles »

Développer des activités d'éveil et de loisirs éducatifs pour les enfants (3-11 ans)

- ▶ Conforter le rôle de coordination « enfance jeunesse » sur la base de la définition d'une politique enfance jeunesse communautaire
- ▶ Avoir une veille sur le rôle social et éducatif des CLSH
- ▶ Mettre en place une politique tarifaire harmonieuse pour favoriser l'accès de CLSH à toutes les familles
- ▶ Réflexion sur la création d'un CLSH sur un bassin de vie non-couvert
- ▶ Rechercher des complémentarités entre les intervenants et les acteurs associatifs (dans les valeurs de l'éducation populaire)

Considérer dans les politiques publiques la catégorie des préadolescents et des jeunes (12 – 18 ans)

- ▶ Définir une politique jeunesse
- ▶ Travailler au maillage d'Espaces Jeunes sur le territoire
- ▶ Déployer le concept « chantiers jeunes » et « ateliers jeunes »
- ▶ Conforter la création de section « ados » dans les CLSH
- ▶ Travailler à l'engagement d'un partenariat avec les collègues
- ▶ Encourager à l'embauche de Services Civiques
- ▶ Encourager la création de « juniors associations »

Prévention des risques familiaux – déscolarisation – accès aux soins

- ▶ Étendre le contrat local de scolarité sur les territoires non-pourvus
- ▶ Relayer le manque de structures et de professionnels de santé dans le cadre de la démarche : présence de santé du Conseil Départemental
- ▶ Soutenir les actions du Contrat Local de Santé
- ▶ Étudier la faisabilité d'une épicerie sociale, de jardins solidaires
- ▶ Encourager l'itinérance du CLAS
- ▶ Soutenir la mise en place de la Maison de Santé pluridisciplinaire
- ▶ Veille sociale sur la création d'un « panier de services » de consultations spécialisées

Repérer et identifier des jeunes isolés pour favoriser leur insertion

- ▶ Renforcer les relations avec la Mission Locale
- ▶ Mener des actions en collaboration avec le médiateur de rue de Morlaàs

3 – UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION FACE À UN RISQUE D'ISOLEMENT

- ▶ Accompagner le maintien à domicile
- ▶ Accompagner l'adaptation des logements
- ▶ Soutenir et accompagner les aidants-familiaux
- ▶ Encourager le portage des repas à domicile
- ▶ Relayer les infos sur la plateforme gérontologique
- ▶ Travailler sur le concept « Services polyvalents d'aide et de soins à domicile »

4 – VERS UNE MEILLEURE COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Être interlocuteur ressource auprès des institutions supra-territoriales
- ▶ Avoir un rôle d'observatoire social et de relais d'information auprès des communes
- ▶ Établir des partenariats avec les associations
- ▶ Coordonner la réflexion autour de l'accès aux droits et de la mobilité
- ▶ Étudier la pertinence d'une mission de référent santé-social
- ▶ Animer une rencontre communauté de communes / secrétaires de mairie une fois par an
- ▶ Soutenir les acteurs du territoire financièrement ou par un accompagnement organisationnel

COMMENTAIRES ET ENJEUX MAJEURS

Les enjeux ici sont clairs et trouvent une expression à travers les orientations et autres actions proposées lors de la restitution.

- ***Un territoire inventé, dans le cadre du schéma départemental établi par la Loi NOTRe, allant de l'aire urbaine de la première couronne de l'agglomération de Pau au milieu rural du Pays du Val d'Adour.***
- ***Trois entités historiques travaillent à se trouver un avenir commun, à faire se ressembler leur action publique, à finalement s'engager à co-construire pour lier chaque commune, chaque acteur associatif, chaque habitant à un nouveau paysage institutionnel.***
- ***La démarche permet aux élus de se rencontrer, de mettre des mots sur leurs différences, mais aussi ce qu'il leur semblerait intéressant de partager, de faire évoluer, d'harmoniser.***
- ***Le projet social se dessine en prenant appui sur un ensemble d'actions qui existent sur une partie du territoire, mais sans s'être déployées ailleurs. Il met en évidence une faiblesse de la maîtrise d'ouvrage sociale, qui a pu être déstabilisée lors du regroupement des communautés de communes.***



LISTE DES INTERCOMMUNALITÉS ACCOMPAGNÉES ¹

- ▶ Communauté de communes de **Saint Jean d'Angély** - 17
- ▶ Communauté de communes de la **Plaine d'Aunis** - 17
- ▶ Communauté de communes **Arve Luce Mareuil** – 80
- ▶ Communauté de communes du **Pays d'Audruicq** - 62
- ▶ Communauté de communes du **Pays de l'Ernée** - 53
- ▶ Communauté de communes du **Craonnais** - 53
- ▶ Communauté de communes du **Pays de Chalindrey** - 52
- ▶ Communauté de communes du **Pays d'Olmes** - 07
- ▶ Communauté de communes **Centre Ornains** - 55
- ▶ Communauté de communes du **Vernois** - 55
- ▶ Communauté de communes du **Pays des Ecrins** - 05
- ▶ Communauté de communes de l'**Alta Rocca** - 20
- ▶ Communauté de communes du **Pays de Bourgueil** - 37
- ▶ Communauté de communes de **Chamousset en Lyonnais** - 69
- ▶ Communauté de communes **CIDERAL** - 22
- ▶ Communauté de communes du **Comté de Provence** - 83
- ▶ Communauté de communes du **Rabastinois** – 81
- ▶ Communauté de communes **Isle, Verne et Salembre** - 24
- ▶ Communauté de communes du **Thouarsais** - 79
- ▶ Communauté de communes du **Haut Minervois** - 11
- ▶ Communauté de communes Sèvre **Maine Goulaine** - 44
- ▶ Communauté de communes **Orée Bercé Belinois** - 72
- ▶ Communauté de communes **Val de Sarthe** - 72
- ▶ Communauté de communes **Vallée Loire Authion** - 49
- ▶ Communauté de communes du **Vihierois** - 49
- ▶ Communauté de communes **Vittel Contrexéville** - 88
- ▶ Communauté de communes de **Voulx** – 77
- ▶ Communauté de communes **Centre Argonne** - 55
- ▶ Communauté de communes du **Pays de l'Ourcq** - 77
- ▶ Communauté de communes du **Pays de Nay** - 64
- ▶ Communauté de communes de **Sainte Mère l'Eglise** - 14
- ▶ Communauté de communes en **Terres Vives** – 18
- ▶ Communauté de communes **Vals de Saintonge** – 17

¹ Suite à la mise en œuvre de la Loi NOTRe, certaines communautés de communes ont fusionné et n'existent plus.

DÉMARCHE SOCIALE INTERCOMMUNALE

- ▶ Communauté de communes de l'**Île Rousse** - 20
- ▶ Communauté de communes du **Tilleul et de la Bourbeuse** – 90
- ▶ Communauté de communes des **Premiers Sapins** - 25
- ▶ Communauté de communes du **Vouglésien** – 86
- ▶ Communauté de communes du **Pays de Saint Flour** - 15
- ▶ Communauté de communes du **Pilat Rhodanien** – 42
- ▶ Communauté de communes **Flandre et Lys** – 59 et 62
- ▶ Communauté de communes **Aubrac, Carladez** - 12
- ▶ Communauté de communes **Saint Aulaye** et CC du **Ribéracois** – 24
- ▶ Syndicat mixte de l'**Avant Pays Savoyard** – 73
- ▶ Communauté de communes **Vie et Boulogne** – 85
- ▶ Communauté de communes **Vallée de la Dordogne** - 24
- ▶ Communauté d'agglomération du **Pays d'Ajaccio** - 20
- ▶ Communauté de communes **Pontivy Communauté** - 56
- ▶ Communauté Urbaine d'**Arras** – 62
- ▶ Syndicat mixte au **Cœur des Trois Cantons** - 24
- ▶ Communauté de communes du **Haut Allier** - 48
- ▶ Communauté de communes **Dronne et Belle** - 24
- ▶ Communauté de communes **Mayenne Communauté** – 53
- ▶ Communauté de communes **Oust Brocéliande** - 56
- ▶ Communauté de communes **Nord Est Béarn** - 64

La démarche Politique sociale intercommunale
se réalise en partenariat avec l'Union Nationale des
Centres Communaux d'Action Sociale



Fiches réalisées par Territoires Conseils

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr